

Fiche d'inscription année 2024 - 2025

NOM : PRENOM :

Age : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

Nom du responsable légal : Mme, Mlle, M.

AUTORISATION PARENTALE Liée à la pratique sportive des mineurs

L'école municipale des sports pourra faire donner, après avis d'un médecin, les soins médicaux nécessaires et, s'il y a lieu, une hospitalisation de mon fils, ma fille : OUI NON (1)

.....

Personne à prévenir :

Téléphone :

Autorisation parentale liée aux déplacements individuels :

Mon fils, ma fille (1) Est autorisé(e) à rentrer seul(e) après
les horaires de fonctionnement de l'école municipale des sports: OUI NON (1)

J'autorise l'école municipale des sports à photographier mon enfant dans le cadre des activités sportives et à l'exploiter, en nombre illimité, à titre gracieux, à des fins publicitaires destinés à promouvoir ses actions et projets OUI NON (1)

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

Responsable civilement de l'enfant, agissant pour mon propre compte,
reconnais avoir lu et accepté le règlement intérieur de l'école municipale des sports. .

Fait à ROYAN, le

Signature(s) précédée(s) de la mention manuscrite «lu et approuvé » :

(1) Rayer la mention inutile

ACTIVITES PROPOSEES

PERIODE : du mercredi 2 octobre 2024 au mercredi 18 juin 2025.

HORAIRES : le mercredi **de 10h00 à 11h45 ou de 14h à 15h30**

Hockey, Basket, Hand Ball, Badminton, Tennis de table, Tchoukball, Jeux traditionnels, Sports de plage, Dodgeball, Gymnastique, Rugby, Football, Volley Ball, Jeux d'Opposition, Fléchettes, Boccia, Futsal...

LIEU D'ACTIVITES PRINCIPAL

Gymnase LANDRY, Boulevard de Lattre de Tassigny 17200 Royan.

Le planning d'activités évolue en fonction du nombre d'enfants, de leurs motivations, des conditions climatiques, des lieux de pratiques et de leurs disponibilités.

INSCRIPTIONS : - 06 12 29 89 11 (Stéphane L.)
 - 06 03 97 25 26 (Olivier M.)

REGLEMENT INTERIEUR

A – Conditions pour être adhérent(e)

Remettre à l'éducateur, sur le lieu d'activité :

- La **fiche d'inscription** dûment complétée, avec l'autorisation parentale de pratique des soins médicaux ou chirurgicaux ;
- Le **certificat médical** de non contre indication à la pratique sportive ou le questionnaire de santé du sportif mineur
- Le règlement par chèque à l'ordre du : **Régie Recettes Ecole municipale Sports Royan.**
Année 2024-2025: 86.50 € (DC n° 24.042)

Aucune adhésion ne sera possible en cas de fiche incomplète.

B – Fonctionnement intérieur

Une fois inscrit(e), l'adhérent(e) s'engage :

- à se présenter sur le lieu d'activité et à participer jusqu'à la fin du créneau horaire prévu.
- Avoir une tenue adaptée à la pratique du sport. Prévoir une boisson individuelle.
- À respecter les consignes, les règles de sécurité, le matériel et les lieux de pratiques.
- Prévenir en cas d'absence.
- Ne pas venir en cas de maladie transmissible (rhume...)

La responsabilité de l'organisateur est engagée uniquement durant les heures de fonctionnement.
Les adhérents sont repris à l'issue des activités.